

Paris, le 7 avril 2026

ALLOCATIONS FAMILIALES :

LE HCFEA CONFIRME LES ALERTES DE FAMILLES DE FRANCE

Décalage de la majoration pour âge des allocations familiales de 14 à 18 ans : Familles de France s'était insurgée bien avant tout le monde — la note du HCFEA nous donne raison

La note publiée ce jour par le Conseil de la famille du HCFEA sur le report à 18 ans de la majoration pour âge des allocations familiales ne fait que confirmer ce que Familles de France dénonçait déjà dès les premières discussions du PLFSS 2025, bien avant que cette mesure ne soit officiellement inscrite dans la loi. Nous avons alerté. Nous avons argumenté. Nous n'avons pas été écoutés. Les familles en paient aujourd'hui le prix.

Dès les premières discussions budgétaires autour du PLFSS 2025, Familles de France avait identifié le risque d'un report de la majoration pour âge et avait publiquement dénoncé cette piste d'économie comme injuste, mal ciblée et socialement dangereuse. Nous n'attendions pas que la mesure soit gravée dans le marbre pour réagir. Nous avons dénoncé ce qu'elle signifiait concrètement pour des millions de foyers.

À l'automne 2025, lors de l'examen du PLFSS 2026, le Conseil de la famille du HCFEA a rendu un avis globalement défavorable, regrettant que les mesures proposées conduisent à réduire le champ d'action de la branche famille sans qu'aucune compensation pour les familles les plus affectées ne soit prévue.

En janvier 2026, le conseil d'administration de la Cnaf a voté contre le projet de décret, par 21 voix contre et 14 prises d'acte. Rien n'y a fait : le décret n° 2026-138 portant à dix-huit ans l'âge de la majoration des allocations familiales a été publié au Journal officiel le 28 février 2026, pour une entrée en vigueur au 1^{er} mars.

Ce que la note du HCFEA confirme : nous avons raison sur toute la ligne

Sur le coût réel de l'adolescence

Le gouvernement a prétendu qu'un enfant de 14 ans ne coûte pas plus cher qu'un enfant de 10 ans. C'est faux, et nous le disions depuis le début. Selon l'échelle de l'OCDE, le coût d'un enfant bondit de 66 % dès ses 14 ans, avec l'entrée au lycée qui s'accompagne d'une hausse significative des dépenses : alimentation, habillement, transports, équipements numériques indispensables. [La note du HCFEA le documente](#). Familles de France le criait depuis bien plus longtemps.

Sur les familles sacrifiées

Cette réforme affecte particulièrement les familles nombreuses et modestes, dans un contexte où la pauvreté infantile augmente. C'est précisément ce que Familles de France dénonçait : on a choisi de faire payer les adolescents des familles modestes pour financer une mesure qui aurait pu l'être autrement. Pour les ménages précaires, le manque à gagner cumulé dépasse 3 600 euros par enfant sur quatre ans.

Sur l'absence de nécessité budgétaire

La branche Famille de la Sécurité sociale est excédentaire. Elle n'avait pas besoin de réduire les allocations pour financer le congé de naissance, d'autant que ses excédents sont depuis des années mobilisés pour financer des mesures relevant d'autres branches.

Nous le disions. Le HCFEA le confirme aujourd'hui. Le gouvernement, lui, a persisté.

Sur le cynisme de l'opération

L'économie réalisée par la suppression de la majoration est deux fois supérieure au coût du congé de naissance, estimé à 600 millions d'euros à terme. On a donc prélevé deux fois plus que nécessaire sur le dos des familles modestes avec adolescents, pour financer une mesure présentée comme un cadeau aux jeunes parents. Familles de France refuse cette mise en scène budgétaire depuis le premier jour.

Ce que nous exigeons — toujours, et plus que jamais

Familles de France renouvelle avec force les demandes qu'elle porte depuis le début de ce combat :

- La suppression ou la suspension immédiate de la mesure pour les familles qui n'ont pas encore commencé à en subir les effets.
- La fin du siphonnage des excédents de la branche Famille au profit des autres branches de la Sécurité sociale.
- Une concertation réelle avec les associations familiales — avant que les décisions ne soient prises, pas après qu'elles ont été imposées.

Familles de France ne lâchera pas

Cette note du HCFEA est une validation. Elle n'est pas une conclusion. Familles de France continuera à se battre pour que les familles françaises ne soient plus les variables d'ajustement d'une politique budgétaire qui les ignore.

Nous avons été les premiers à alerter. Nous serons les derniers à renoncer.

Contacts presse :

Mireille LACHAUD | 06 16 58 69 92

Jackie DELANNOY | 06 13 99 28 81

Émilie SOUPLET | 06 27 67 20 61